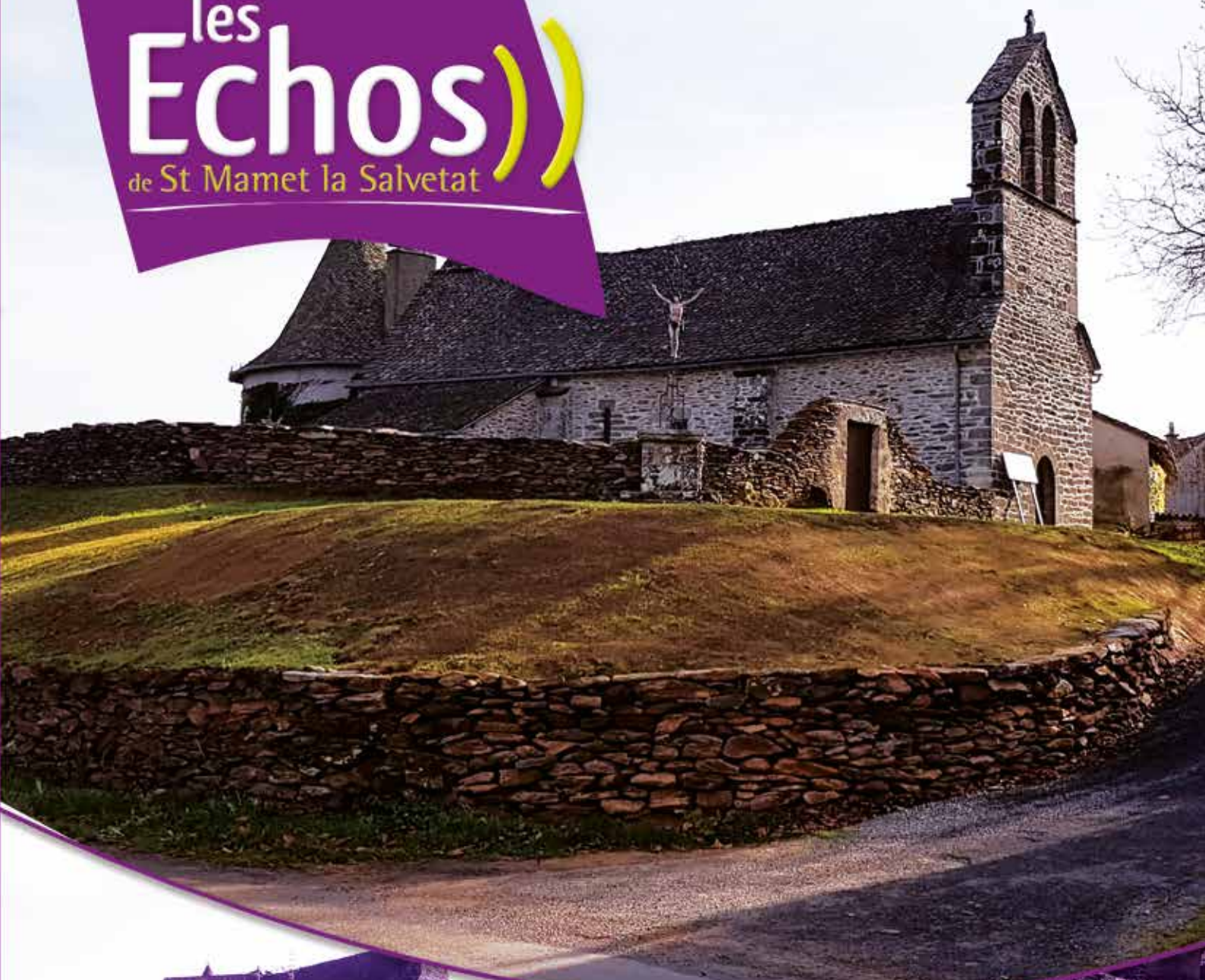


les Echos))

de St Mamet la Salvetat



les ACTUS
de votre COMMUNE



LES MOMENTS FORTS

de l'année 2018

8-9 et 10 juin 2018



Les deux communes jumelées ont fêté leurs « noces de porcelaine ». Plus de 20 ans déjà que des liens ont été tissés pour mettre en valeur l'alliance du vin et du fromage, à l'initiative des deux maires de l'époque Mrs Roquier et Seurin, qui ont signé le serment de jumelage en mai 1998. Plusieurs manifestations étaient prévues au long de ce week-end qui s'est déroulé sous le soleil.

Août 2018



Durant trois semaines en août nous avons accueilli une quinzaine de jeunes de différentes nations. Ils ont reconstruit en pierres sèches les murs de l'ancien cimetière de La Salvetat et de la route d'accès.

16 au 19 octobre 2018



Résidence pendant une semaine des moines du kanghtsène de N'gari. Leur séjour a permis de suivre la réalisation du mandala du bouddha de la sagesse et sa dissolution à l'étang de Vic ; Les moines ont réalisé des ateliers mandala à l'école et projeté le film « petit moine ».

27 novembre 2018



Nous avons accueilli Monsieur Charbel ABOUD, Secrétaire Général de la Préfecture sur notre commune : le matin, visite des Fromageries Occitanes, repas à l'Auberge Occitane puis l'après-midi, étude des travaux en cours, à venir et achevés : station d'épuration, station d'eau potable, école, éco-quartier Les Vergnes... Cette journée aura mis en valeur le dynamisme de notre commune.



LE MOT DU MAIRE



Chère Saint-Mametoise, cher Saint-Mametois,

Cette année 2018 qui se termine d'une bien triste manière était celle du centenaire de la fin de la Grande Guerre. Une date qui nous rassemblait autour des valeurs de la République, de l'Histoire, dans un partage de la mémoire, du partage entre les peuples afin que de telles épreuves ne se reproduisent jamais. Nous prolongerons cette célébration par une exposition de documents et d'objets qui aura lieu à la médiathèque André Roquier, pour laquelle nous vous sollicitons pour le prêt de tels éléments.

Tous les travaux que nous avons entrepris contribuent à qualifier Saint-Mamet-la-Salvetat pour les années qui viennent, autour des équipements concernant l'eau, l'assainissement et les services aux habitants. Nous serons donc prêts pour accueillir, avec un accent particulier vers nos enfants. Ce sont eux pour qui nous travaillons au quotidien, au travers des aménagements de voirie, et encore plus avec ce qui se réalise tout autour du projet complet de la Zone Humide des Clauzels. Ces actions leur permettent de participer (cheminement, création de haies et de signalétique) et d'être favorisés dans leur éducation et leur ouverture sur notre monde et ses cultures. Même si tout n'est pas terminé dans ce secteur, les travaux déjà effectués prouvent l'appropriation par vous toutes et tous de ces nouvelles possibilités de déplacement doux et plus sécurisé.

Pour présenter notre commune et nous aider et nous appuyer, en particulier financièrement, nous avons invité en novembre Monsieur Charbel Aboud, Secrétaire Général de la Préfecture du Cantal. Nous avons ainsi pu ensemble échanger et lui présenter le site des Fromageries Occitanes et les principaux travaux et réalisations en cours sur tout le territoire de notre commune. Il a ainsi appréhendé la vie de notre bourg et des villages, les travaux en cours et à venir, pour lesquels la participation de l'Etat est primordiale. Nous avons senti chez lui une écoute attentive et un intérêt sincère.

La politique que nous menons apporte des services et des équipements pour toutes et tous, que ce soit au travers de la rénovation de la mairie, des importantes réalisations sur l'eau et l'assainissement entre autres, mais aussi avec l'entretien de nos routes et chemins, l'enfouissement des réseaux sur tout notre territoire. La coopération avec la Communauté de Communes permet aussi la réalisation de la Maison de Santé, et un agrandissement de la Maison des Services est programmé, qui amènera à Saint-Mamet de nouveaux emplois et de nouveaux services.

Mais je ne peux terminer ces propos sans évoquer la crise en cours autour des « Gilets Jaunes », qui montre un profond sentiment d'exclusion de la part d'une partie de la population, et plus particulièrement dans nos territoires ruraux. Nous avons régulièrement l'impression que des préoccupations légitimes (fin de mois, déplacements...) ne sont pas prises en compte, voire que nos besoins sont oubliés. Réparer cette fracture ne se fera pas en s'opposant, en montant les uns contre les autres, mais en retrouvant ce qui fait une société équilibrée, où chacun écoute l'autre, et peut ainsi le comprendre et l'aider. La mise de côté des corps intermédiaires, que ce soit les syndicats ou les collectivités territoriales, et plus particulièrement l'échelon communal a de ce point de vue été redoutable, avec des prises de décision mal comprises et mal partagées. Si les récentes décisions ont permis d'éteindre le feu et de contribuer à ramener le calme, reste à voir leur déclinaison et leur financement.

Je ne crois pas que l'invective voire l'injure, trop fréquentes sur les réseaux sociaux soient le mode de résolution des problèmes quotidiens. L'écoute, la discussion, la compréhension et la réelle empathie sont les seuls moyens de faire progresser une société humaine sans oublier personne. Ne laissons pas passer les occasions à venir de faire entendre notre voix.

Le droit de vote, chèrement gagné est un droit fondamental dans nos sociétés, et il permet à chacun de faire entendre sa voix et son avis. En particulier d'ici quelques mois vont avoir lieu les élections européennes, et plutôt que de faire du « bashing » ou du dédagisme en votant contre, chacun peut sans doute trouver une liste dont les idées lui permettront de s'exprimer. L'adhésion à un projet, à des valeurs est bien meilleure conseillère que la démolition. L'idée européenne mérite d'être revisitée sans doute, mais elle est un formidable moyen de progrès collectif, de progrès économique, de sécurité et d'échange. Le 26 mai prochain, je vous invite tous à venir voter, vous exprimer dans le nouveau bureau de vote qui se tiendra dans la nouvelle école.

Je tiens à vous souhaiter, à chacune et chacun d'entre vous, de belles fêtes de fin d'année, et une année 2019 la meilleure possible, pleine de perspectives favorables, personnelles comme collectives.

*Eric Février
Maire de Saint-Mamet-la-Salvetat*



M. Eric Février
Maire de St Mamet La Salvetat

Mairie de
St Mamet La Salvetat
Tél. : 04 71 64 71 07
Fax : 04 71 64 79 80
courrier@stmamet-lasalvetat.com



S E R V I C E S

C O M M U N A U X

NOUVELLES ARRIVÉES ET INSTALLATIONS

Lou Fabre

Pierre Ricard
Coutelier/Taillandier
Les Vernières
Tél : 06 59 11 90 62
loufabre15@gmail.com



MGénergies

Chauffage, Climatisation, Sanitaire, Plomberie, électricité, Entretien, Dépannage, Installation, Neuf et Rénovation
Vigouroux
Jérôme MERCIER (technicien) :
06 27 62 02 81
Nicolas GIBERT (commercial) :
06 43 85 42 90
mg.energies15000@gmail.com
www.mg-energies.com

Garage Constant automobiles

Vente véhicules neufs et occasions, carrosserie, peinture, entretien toutes marques
Station-service 24/24
La Croix Blanche
04 71 46 92 25
06 45 34 48 97
Lundi : 13h30-19h
Mardi au samedi : 8h-12h / 13h30-19h

HORAIRES D'OUVERTURE

DE LA MAIRIE :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 17h
Mercredi de 8h30 à 12h -
Samedi de 9h à 12h
Tél.: 04 71 64 71 07
courrier@stmamet-lasalvetat.com

PERMANENCE

DE MONSIEUR LE MAIRE :

Mardi et Jeudi matin (uniquement sur rendez-vous, téléphoner au secrétariat)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE :

Du Mardi au Vendredi : 14 h - 18 h
Samedi : 9 h - 13 h

PERMANENCE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX :

Cédric Faure et Dominique Baudrey se tiennent à la disposition des administrés à la mairie sur rendez-vous.

Salle polyvalente : 04 71 46 91 56

Halle de la Croix Blanche :

04 71 49 21 09

HORAIRES DU SERVICE SOCIAL :

Permanences à la Maison des Services :

- Assistante Sociale le mardi de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous
- ASED CANTAL le 1^{er} mardi du mois de 14h à 16h.
Renseignements : 04 71 49 33 30
accueil@chataigneraie15.fr
www.chataigneraie15.fr

Permanences dans ses locaux 1, rue Arsène Lacarrière Latour :

- ADMR de l'Enseigne, tous les jours de 8 h à 12 h

HORAIRES DE LA DECHARGE COMMUNAUTAIRE :

Lundi, Mardi, Mercredi de 8 h à 12 h
Vendredi et Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Fermé Jeudi et Dimanche

HORAIRES DES FINANCES PUBLIQUES :

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

HORAIRES DES BUS :

	LRT04		LRT05	
	POINTS D'ARRÊT	TOUS LES JOURS	LMMJ	V
ST-MAMET	Croix Blanche	07:00	07:53	07:50
	Fontaine	07:05	07:55	
	Laboual	07:07		
	Les Places	07:10		
	CMC	07:32	08:08	08:08
AURILLAC	Av. Ch. De Gaulle	07:33		
	Av. des Prades	07:34		
	St-Joseph	07:35	08:10	08:10
	Le Cayla	07:37		
	La Dorinière	07:38		
	Place de la Paix	07:40	08:13	08:13
	Place du gravier		08:15	08:15
	Hôpital		08:20	08:20

	LRT04			LRT05		
	POINTS D'ARRÊT	MERCREDI	LM-JV-	LM-JV-	LMMJ	V
AURILLAC	Gare routière	12:15		17:50		
	L.E.P R. Cortat	12:25	17:05	18:01		
	Lycée Jean Monnet	12:27	17:06	18:03		
	Place St-Etienne	12:29	17:08	18:05		
	Gravier		17:09		17:30	17:30
	Square République	12:33	17:10	18:08		
	Rue Jules Ferry	12:34	17:12	18:10	17:35	17:35
	Place de la Paix	12:40		18:20		
	La Dorinière	12:42	17:18	18:22		
	Le Cayla	12:43	17:19	18:23		
	St-Joseph	12:45	17:21	18:25	17:40	17:40
	CMC	12:48	17:24	18:28	17:45	17:45
	ST-MAMET	Les Places	13:15	17:46	18:50	
Laboual		13:18	17:49	18:53		
Fontaine		13:20	17:51	18:55	18:00	
La Croix Blanche		13:25	17:56	19:00		18:00

Service des transports Conseil départemental du cantal

04 71 46 22 49 - www.cantal.fr



DÉMOGRAPHIE

NOVEMBRE 2017 - NOVEMBRE 2018

NAISSANCES

RICARD Marylou	Les vernières	12 novembre 2017	MARTIN Lana	Caplong	31 juillet 2018
MOMBOISSE Ambre	Caplong	9 décembre 2017	CALVAT DANIEL Darius	Manhes	18 août 2018
BORD Alice	17 rue de Bellevue	20 janvier 2018	DELBOS Evan	29 rue des Parrines	22 octobre 2018
TEULADE Martin Gabriel	Besse	4 mai 2018	CALMÉJANE Théo Guy Alain	1 Place de l'an 2000	23 novembre 2018

DÉCÈS

BALMISSE Antoine	08 novembre 2017	GRAMOND Aline Pierrette	22 septembre 2018
PRAT Danielle née CHAUSI	20 novembre 2017	CALMONT Félix Pierre	23 septembre 2018
QUIERS Alain Jean	27 novembre 2017	VAURS Jean Pierre	28 octobre 2018
BERTRAND Noélie née QUIERS	23 décembre 2017	DELORT Simone épouse BALMISSE	6 novembre 2018
CROUZOLS Michel Antoine	23 décembre 2017		
DESTAING Pierre	14 mai 2018		
VERNIER Alain	10 juin 2018		
CAVAROC Bernard	31 juillet 2018		
GOUTELLE Robert Marie Joseph	17 août 2018		
MARRET Jeanne	19 août 2018		
		MARIAGES	
		TERS Jérôme François et GASQUET Lydie	
		Lacombaldie	17 février 2018
		Pierre CAUMEL et LACOSTE Jessica	
		Route Impériale	18 août 2018
		Jean-François DAUMAREZ et LEYBROS Claudine	
		La Croix Blanche	24 novembre 2018

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES EN ACCUEIL NON PERMANENT RÉSIDANT DANS LA COMMUNE :

Mme AURADOU Anne	6 Route Impériale	04 71 64 74 48	06 72 46 61 76
Mme BARBANCE Carole	5 rue de la Croix de Pierre	04 71 64 70 96	
Mme DOCTRINAL Isabelle	Vigouroux	04 71 64 51 15	06 87 73 75 81
Mme ESTIVAL Sandy	Rue de l'Égalité	04 71 43 74 25	06 33 55 69 03
Mme EUGENE Marie	L'Hermitage	04 71 64 39 72	06 75 79 37 28
Mme FILIOL Patricia	Laboul Les Places	04 71 64 76 99	
Mme GERBEIX Laurine	24 rue des Placettes		06 74 27 86 77
Mme GINOUVES Valérie	Pradinas	04 63 41 00 73	06 41 01 25 58
Mme GROSBOIS Aurore	Laboul	04 71 43 76 95	06 76 47 73 54
Mme PICARD Nicole	Pradinas	04 71 64 76 57	
Mme PUECH Katia	3 rue des Tilleuls	09 75 59 98 21	06 88 92 27 08
Mme PUECHBROUSSOUX Nadine	6 Quartier du Puy Saint Laurent	04 71 64 76 77	
Mme ROBERT Nadine	Vigouroux	04 71 46 35 04	
Mme ROQUES Natacha	20 rue des Tilleuls	04 71 49 28 32	06 02 15 18 22
Mme VERMERIE Michele	Les Placettes Sud	04 71 64 71 22	06 69 24 10 18
Mme VIDAL Marie-Line	La Salvétat	04 71 46 90 15	

COMMUNES À POTENTIEL RADON – INFORMATION ACQUÉREURS / LOCATAIRES :

L'arrêté interministériel du 27 juin 2018 a établi le classement des communes à potentiel radon. La commune de Saint-Mamet-La Salvétat est classée en niveau 3 et relève donc de l'obligation d'information IAL (information des acquéreurs et locataires) selon l'arrêté préfectoral du 27 août. Chaque vendeur ou bailleur d'un bien bâti ou non doit annexer au contrat de vente ou de location l'état des risques naturels et technologiques (ERNT) (aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols) établi moins de 6 mois avant la date de conclusion du contrat de vente ou de location.

Vous trouverez l'arrêté préfectoral ainsi que le document ENRT en mairie, sur le site <https://www.stmamet-lasalvetat.com> ainsi que sur le site gouvernemental <http://www.cantal.gouv.fr/dossier-information-des-acquereurs-et-locataires-r259.html>

RAPPEL DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les changements dans vos démarches administratives

• **Carte nationale d'identité**

Depuis le 21 mars 2017, la procédure pour obtenir une carte nationale d'identité (CNI) a changé dans le Cantal. La démarche de demande de carte nationale d'identité est désormais effectuée selon des modalités similaires aux demandes de passeports. L'objectif est de sécuriser, dématérialiser, et réduire les délais de la procédure d'instruction.

Les usagers doivent désormais s'adresser à l'une des neuf communes du Cantal équipées d'un dispositif numérique de recueil des demandes (Arpajon-sur-Cère, Aurillac, Massiac, Mauriac, Maurs, Murat, Riom-ès-Montagnes, Saint-Flour et Ydes).

La mairie de Saint-Mamet-La Salvetat n'est pas équipée de ce dispositif et ne peut donc plus recevoir vos demandes de carte d'identité.

• **L'autorisation de sortie du territoire français**

pour les mineurs est à nouveau obligatoire. Les personnes concernées doivent produire elles-mêmes les documents nécessaires.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Pour cela, il faut :

- Remplir le formulaire CERFA (n° 15646*01) renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, (à télécharger sur service-public.fr)
- Présenter une copie de la pièce d'identité du signataire.

Le passeport produit seul ne vaut plus autorisation.

• **Carte grise** : Depuis le 6 novembre 2017, toutes les démarches de certificat d'immatriculation (ex carte grise)

et permis de conduire se font en ligne et non plus aux guichets des préfectures.

Si vous n'êtes pas équipé ou si vous éprouvez des difficultés dans l'usage de ces nouveaux outils numériques, des points d'accueil sont mis en place en préfecture où des médiateurs pourront vous aider dans vos démarches en ligne.

• **Pacs** : Depuis le 1^{er} novembre 2017 l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'Officier d'État Civil de la mairie. Les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent donc faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'Officier d'État Civil en mairie (lieu de leur résidence commune) et non plus au Tribunal d'Instance.
- soit à un notaire.

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'Officier d'État Civil de la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux suivants :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

Inscription sur les listes électorales :

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, nouvelle adresse, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande, soit en ligne (<https://www.service-public.fr>), soit auprès de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. En cas de déménagement à l'intérieur de la commune, merci de signaler votre nouvelle adresse.

Recensement citoyen :

Obligatoire pour tous les français, garçons et filles âgés de 16 ans.

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire,...).

Inscription en ligne sur www.service-public.fr ou à la mairie de votre domicile muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.



CÉRÉMONIE DES VŒUX ■■■■

La cérémonie des vœux présentés par M. le Maire aura lieu au début de l'année. Les nouveaux habitants installés sur notre commune depuis le 1^{er} janvier 2018 sont chaleureusement invités et pourront, autour d'une galette, rencontrer les responsables des associations, le personnel municipal, le conseil municipal et les personnes invitées.



RENOUVELLEMENT DU PARC AUTOMOBILE

En remplacement de notre camion benne Peugeot Boxer, la commune a fait l'acquisition d'un véhicule de marque MAN ; celui-ci correspond aux nouvelles normes de pollution en vigueur.



COVOITURAGE ■■■■

Des élus de la commune de Vitrac nous ont sollicités pour communiquer sur le covoiturage, qu'il soit quotidien ou pour des déplacements plus longs. Nous pouvons nous appuyer sur le site "Mov'ici", développé par le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. Celui-ci propose déjà une communauté que vous pouvez rejoindre. Rendez-vous sur le site, puis "voir les communautés", et chercher "Châtaigneraie cantalienne-Vivre en Châtaigneraie". Vous pourrez alors vous inscrire et voir les propositions ou en faire vous-mêmes. Profitez de cette opportunité.

Renseignements et inscription sur le site <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/communautes/covoitrages/chataigneraie-cantalienne-vivre-en-chataigneraie>

RÉNOVATION DE LA MAIRIE ■■■■

Afin de pouvoir résoudre les difficultés d'accessibilité de notre mairie, d'en améliorer l'efficacité énergétique, mais aussi d'en rendre l'accueil plus confidentiel et plus efficace, de lourds travaux sont en cours. Les derniers aménagements intérieurs avaient plus de 30 ans. Une première phase, bien engagée, concerne la partie arrière, qui recevra une nouvelle salle du conseil et des mariages, de plain pied et plus fonctionnelle. Là seront situés les bureaux des élus, reliés au corps principal par une galerie. Le niveau bas (ancienne garderie) va être transformé en un local pour l'ADMR, et un autre recevra le RPE (Relais Petite Enfance). Une belle complémentarité avec la proximité de la Maison de Santé. Un accueil de la petite enfance devrait bientôt compléter ce pôle de services.

Pour préserver le service aux administrés, nous basculerons au printemps le secrétariat et l'accueil dans cette partie arrière, pour une période de transition.

Alors pourra commencer la rénovation du bâtiment principal, avec un accueil central plus adapté, des bureaux indépendants pour les secrétaires, mais aussi un accès facilité pour tous, en particulier aux documents et informations. Le niveau bas sera complété par une salle de réunions ouverte à tous. L'étage sera réaménagé en plusieurs salles réservées aux associations, et un local archives plus fonctionnel.

Les travaux doivent se terminer en début d'année 2020 et les plans sont consultables en mairie.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : UNE MINE D'INFORMATIONS ■■■■

Cliquer sur <https://www.stmamet-lasalvetat.com> et trouver toutes les actualités de la commune et de ses associations.

- **La Vie communale** : Compte-rendus des conseils municipaux - Le conseil municipal des jeunes - location des salles municipales - Le CCAS - Les démarches administratives
- **Jeunesse** : Liste et coordonnées des assistantes maternelles - l'école - Les menus de la cantine - Les TAP- L'ALSH - Le Collège
- **Activités** : la médiathèque - la piscine - Les chemins de randonnée - Les associations - Les activités diverses
- **Environnement** : Tri sélectif / Les bons gestes / le plan Zéro-phyto
- **Tourisme** : le camping / l'histoire de Saint-Mamet-La Salvetat / Artisanat et productions locales / Où manger / où dormir

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ■■■■

- Début décembre, une collecte de jouets au profit de l'association caritative « le Secours Populaire » a été organisée. Comme l'an dernier, la collecte a été abondante grâce à la générosité des familles et particulièrement des personnes tenant un stand et qui ont fait don d'une grande partie de leurs invendus. Ces jeux et jouets seront remis au Secours Populaire début janvier. Le CMJ remercie tout particulièrement l'APE de l'école pour leur accueil lors de la bourse aux jouets et l'ensemble des donateurs.
- 17 décembre : Election des nouveaux membres du CMJ : Après avoir mené campagne auprès de leurs camarades et défendu leurs projets, ont été élus :
CM2 : Charles Matthias et Puech-Bergougnoux Anna
CM1 : Bailleuil Faustine et Delorme-Cassan Garance
CE2 : Calmejane Mélanie et Belaubre Emmy
Julie Vuarand et Elodie Volpillac, élues l'année dernière, poursuivent leur mandat pour une année encore.
Un grand merci aux conseillers sortants pour leur dynamisme et leurs idées !



- Mercredi 19 décembre : Visite à l'Hôtel de la Région : Le Conseil Municipal des Jeunes était invité à assister à une séance de l'Assemblée Régionale à Lyon. Accompagnés de quelques élus de notre commune pour les encadrer, ils ont ainsi pu découvrir le fonctionnement de cette assemblée. Après un départ de la mairie à 4 heures du matin, nous avons été accueillis par les conseillers régionaux du Cantal autour d'une collation. L'occasion d'échanger sur le « travail » de conseiller régional et le fonctionnement des instances, de « checker » avec Laurent Wauquiez et de prendre une photo souvenir avec le président du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône Alpes. Après avoir assisté à une partie de la séance du budget, nous avons pu visiter le Musée des Confluences et ses diverses expositions avant de revenir via tram et métro. Une journée pleine de nouveautés et de découvertes pour de bons souvenirs communs. Une expérience réussie à partager avec leurs camarades et un apprentissage de leur rôle de citoyen et d' élu.



Les projets pour l'année 2019 sont :

- un concours de dessin en janvier sur le thème de la galette,
- un atelier de pâtisserie,
- un nettoyage de printemps,
- l'achat de jeux extérieurs pour le Puy Saint-Laurent et le camping.



REMISE DES RÉCOMPENSES DES MAISONS FLEURIES ■■■■

La cérémonie de remise de récompenses du prix des maisons fleuries, s'est déroulée en mairie, en présence du maire, des conseillers municipaux et du conseil municipal des jeunes. Après avoir sillonné le bourg et les villages, les membres de la commission se sont réunis pour faire leur choix en récompensant dix-sept habitants de la commune. Les membres de la commission rappellent que les enclos ou les terrasses doivent être visible de la voie publique.

Catégorie ENCLOS FLEURIS :

1^{er} prix ex-aequo : Mr et Mme Raymond Alteyrac / Mr et Mme Jean-Jacques Genries

2^{ème} prix ex-aequo : Mme Marie-Thérèse Izoulet / Mr et Mme Canet

3^{ème} prix : Mr et Mme Vermeil

Encouragements : Mme Annie Martinet, Mr et Mme Serge Dutrieux, Mme Juliette Théron, Mr Roques et Mme Marty, Mme Raymonde Roumegous.

Catégorie BALCON-TERRASSE :

1^{er} prix : Mr Serge Quiers

2^{ème} prix : Mr et Mme Claude Bouniol

3^{ème} prix : Mr et Mme Boyer

Encouragements à : Mr Coutarel et Mme Jammet, Mr et Mme Guy Rongier, Mr et Mme Roger Fau, Mr Jean-Luc Floris.

Félicitations à toutes et à tous !!!

Tous les lauréats ont reçu une plante en pot et un diplôme. Un bon d'achat à la jardinerie Foucault a été remis aux trois premiers de chaque catégorie.

Nous remercions vivement Mr et Mme Laurent Foucault pour leur soutien à cette manifestation.



CHANTIER DE JEUNESSE ■■■■

Venus des quatre coins du monde, de jeunes volontaires âgés de 17 à 27 ans ont restauré le site de l'église de La Salvetat.

Orientés par l'association « jeunesse et reconstruction », et durant 3 semaines en août, ces bénévoles ont, dans un premier temps nettoyé les abords, enlevé la végétation sur les murs, puis rebâti en pierres sèches les parties effondrées et reconstitué le mur du chemin d'accès.

Ces travaux embellissent l'église en vue de la célébration en juillet 2019 de son millénaire, ainsi que celui de l'église de Saint-Mamet.



En début de séjour les jeunes hébergés au camping par la commune, ont été accueillis autour du pot de l'amitié. En fin de séjour, en remerciement, les jeunes ont organisé un repas international, composé de mets traditionnels de leurs pays d'origine.

De 8h à 13h, chaque jour, cette bande cosmopolite a travaillé d'arrache-pied sur le chantier ; l'après-midi ils ont profité des installations municipales (piscine), ou visité la région. Merci à Cédric qui les a accompagnés pour une balade en montagne. Un remerciement particulier est adressé à la famille Vaur de La Salvetat qui a fourni les pierres manquantes pour la reconstruction des murs. Nous remercions également les habitants qui leur ont fait découvrir nos produits locaux : œufs, pommes de terre, courgettes, gâteaux, prunes etc...,

Merci à Yacine et Benjamin les encadrants, ainsi qu'à Thomas, Mamadou, Sara, Inès, Xaolin, Jiaxy, Ana, Judith, Gabriela et Simon. Nous espérons qu'ils garderont un excellent souvenir de ce séjour à Saint-Mamet-La Salvetat.

LE « MOIS DU DOC » ■■■■

Deux films documentaires ont été projetés au mois de novembre dans le cadre du mois du doc :

- « Ce n'est qu'un début », en présence des réalisateurs Jean-Pierre Pozzi et Pierre Barougier a été diffusé le samedi 3 novembre dans salle d'activité de l'école. La séance a été organisée par la médiathèque en partenariat avec la direction de l'action culturelle du conseil départemental.

Ce documentaire sur le thème de « l'éducation en question » montrait la mise en place d'un atelier de philosophie en classe de maternelle dans une école de banlieue, l'apprentissage de l'écoute et la construction d'un discours,...

- « La planète lait » dans le cadre du festival « Alimentterre » a été proposé par la municipalité le samedi 10 novembre à la maison des services. Ce film nous a montré l'organisation



du système laitier, les systèmes de production intensive et extensive, la transformation familiale et industrielle, les enjeux financiers et la mondialisation du commerce du lait. Les deux projections étaient libres d'accès et ont été suivies de discussions entre les participants.

THÉÂTRE DE RUE ■■■■

Cette année encore, la commune a accueilli un spectacle dans le cadre des préalables au festival international de théâtre de rue d'Aurillac ; le lundi 20 août, la compagnie « Le Piston Errant » et son automate batteur déjanté ont enflammé le terrain de rugby, au son de blues psychédélics, et sous des projections de plumes, artifices,...

L'association des Mercredis des neiges a tenu une buvette et la SARL Bouniol-Gales-Canis a proposé des paninis et sandwiches. Environ 300 personnes ont profité de cette belle soirée.



TRAVAUX 2018

AMENAGEMENTS ET SECURISATION))

Route de La Salvetat

La dernière tranche des travaux de voirie a démarré pour la réalisation du chemin piétonnier qui reliera le centre-bourg au lotissement des Placettes-Sud, avec l'enfouissement des divers réseaux : réseaux secs, éclairage public, téléphone et le remplacement de la conduite d'eau. Un aménagement et la signalisation adéquate doivent permettre de sécuriser la circulation sur cette entrée du bourg.



Route de la Grange de Maziels et rue A. Lacarrière Latour

L'aménagement des abords de l'école touche à sa fin. La réalisation de trottoirs, les gabions de soutènement au droit de l'école, la réfection de la chaussée, la pose de glissières de sécurité et la signalisation rendent ce lieu conforme à une véritable entrée de bourg avec pour objectif la sécurisation des utilisateurs.



Les riverains ont profité de ces travaux pour aménager et embellir l'accès devant leurs maisons.

Dans le même temps, réaménagement total du bas de la rue A. Lacarrière Latour, avec sa mise en sens unique, un trottoir sécurisé par des barrières et une nouvelle signalisation au niveau du croisement avec la rue de la Croix de Pierre.



TRAVAUX DE VOIRIE))

Comme les années précédentes, une part importante du budget a été consacrée aux travaux de réparation et de modernisation de la voirie communale :

- VC de Puech Laroque
 - Carrefour de La Combaldie
 - VC de La Bitarelle
 - VC de Tissandier (partie boisée)
 - Hameau de Lasveissière

- Accès Lamouroux à Plein Vent
- Hameau de Bourriergues
- VC de Lasveissière au Pont de Lascombes
- VC de Lasveissière à La Salvetat

Durant l'hiver, une opération de curage des fossés sera réalisée sur une grande partie des chemins publics de notre commune.



EAU ET ASSAINISSEMENT))

STEP Sud

En raison du mauvais temps de ce début d'année, les travaux ont commencé avec un peu de retard, mais la longue période sèche a permis de respecter le planning. La première phase de cette opération se termine avec la mise en route, courant décembre, de la partie traitement

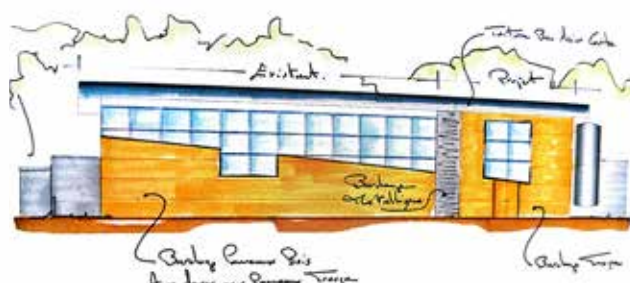
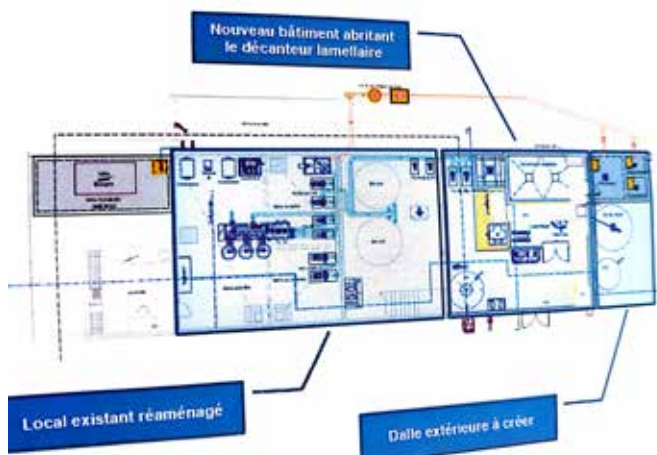
avec filtres plantés de roseaux. La deuxième tranche se réalisera en 2019, avec l'aménagement des deux bassins de finition dont un étanche, afin d'effectuer les tests de contrôle.



Station du Pont de Lascombes

L'année 2018 a permis de traiter ce gros dossier concernant la production de l'eau sur notre commune. La filière de traitement a été choisie ainsi que l'entreprise pour la réalisation de cette opération. Les travaux vont débuter au mois de mars 2019 avec l'objectif donné à

l'entreprise d'assurer la continuité du service pendant cette période. Le process retenu comporte un pré-traitement de l'eau brute avant l'ultrafiltration et le séchage des boues, ce qui améliorera considérablement la qualité de notre eau.



L'ÉCOLE PRIMAIRE

S A I N T - M A M E T - L A S A L V E T A T

COORDONNÉES

ÉCOLE PUBLIQUE
9, rue Grange de Maziol
15220 SAINT MAMET LA SALVETAT
Tél : 04 71 64 79 33

HORAIRES

Lundi - mardi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h00
Mercredi : 8h30 - 11h30
Jeudi - vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30

ORGANISATION

La rentrée « en musique » s'est déroulée en présence du groupe Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols. L'école compte actuellement 146 élèves, 7 élèves supplémentaires feront leur rentrée en janvier.

CLASSE	EFFECTIF	ENSEIGNANT
Toute Petite Section / Petite Section	17 (22 en janvier)	Mme MONTIL Corinne (ATSEM : Mme MARTIN Marie-Christine)
Moyenne Section	12	Mme MALGOUZOU Sandrine Mr JOHANY Florian (ATSEM : Mme MOMBOISSE Claudie)
Grande Section	21	Mme PARAMELLE Sylvie Mme VENZAC Marilyn (ATSEM : Mme VERMERIE Karine)
Cours Préparatoire	21 (22 en janvier)	Mme NOYGUES Isabelle
Cours Élémentaire 1	16 (17 en janvier)	Mme CELLOU Véronique Mr JOHANY Florian
Cours Élémentaire 2 / Cours Moyen 1	12 + 6	Mme PIGOT Isabelle
Cours Moyen 1	21	Mme FEYT Nadège
Cours Moyen 2	20	Mr MOURADOFF Alexis

Mr Guimont Nicolas, maître E (intervenant auprès des enfants à besoins particuliers) et Mme Solier Hélène, brigade de remplacement, sont tous deux rattachés à notre école.

EQUIPEMENTS ET TRAVAUX

Nous remercions la Municipalité d'avoir équipé l'école d'outils numériques ainsi que le personnel communal qui met tout en œuvre pour faciliter le quotidien de l'école : confection de meubles, traçage de marelles dans les cours de l'école....



PROJETS EN PARTENARIAT AVEC LA CANTINE SCOLAIRE

Les élèves ont pu participer à différents projets, en partenariat avec Christophe Lescure, cuisinier de la cantine scolaire accompagné de Mme Picarrougne : confection de confitures pour la bourse aux jouets, ateliers de goût pour toutes les classes dans le cadre de la semaine du goût.

DES SORTIES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...

Grâce aux bénéfices récoltés lors des diverses manifestations proposées par l'APE (concert offert par le groupe « Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols », bourse aux jouets, quine, vide dressing, fête de l'école), à la subvention versée par la Municipalité et aux projets proposés par les enseignants, les élèves ont pu bénéficier de sorties culturelles et sportives :

- Piscine communautaire d'Aurillac
- Piscine de Saint-Mamet-la-Salvetat
- Spectacles de la Communauté de Communes





- Sorties à la médiathèque de Saint-Mamet-la-Salvetat
- Regroupements sportifs cantonaux et USEP
- Sortie au centre équestre d'Aurillac
- Participation à la transhumance des moutons à Saint-Mamet
- Voyages scolaires : mini-séjours à Saint-Urcize, à Saint-Mamet, et à Pech-Merle.
- Participation au Festival d'Expression Infantile à Aurillac
- Cinéma d'Aurillac

RENCONTRE AVEC MONSIEUR JACQUES MÉZARD

Dans le cadre d'une visite du collège de Saint-Mamet-La-Salvetat, les élèves de l'élémentaire ont été invités à chanter devant le ministre Jacques Mézard, dans le cadre du projet « Ecoles en chœur ». Ils étaient très fiers de montrer leurs compétences !



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Dans le cadre du centenaire de l'armistice de 1918, les élèves de CM2 ont participé à la cérémonie en lisant des lettres de poilus ainsi que de courtes productions

APE DE L'ÉCOLE ■■■■

L'amicale des parents d'élèves de l'école de Saint Mamet-la-Salvetat organise plusieurs manifestations afin de financer les sorties scolaires : piscine, cinéma et sorties de fin d'année des enfants :

- 2 décembre : Bourse aux jouets à la salle polyvalente
- 21 décembre : Buvette après le spectacle de fin d'année proposé par les TAP
- 20 janvier 2018 : Quine avec l'APE du collège
- 7 avril 2018 : Vide-dressing à la salle polyvalente
- 28 juin 2018 : Fête de fin d'année de l'école



d'écrits, en chantant la Marseillaise et en accompagnant Mr Le Maire déposer la traditionnelle gerbe de fleurs au pied du Monument aux morts. Ils ont également pris part à l'appel aux morts.

REMISE DES DICTIONNAIRES PAR MR LE MAIRE

Les élèves de CE2 ont reçu de la part de la Municipalité, un dictionnaire qui les accompagnera jusqu'à la fin de l'école primaire. Ils pourront ensuite emporter ce fabuleux outil chez eux pour en faire bon usage par la suite...



INSCRIPTIONS RENTRÉE 2019 / 2020

Seront accueillis dès septembre 2019, tous les enfants nés en 2016. Tout enfant âgé de deux ans au 31 décembre de l'année civile en cours peut être accueilli dès ses deux ans révolus.

Les rentrées en première année de maternelle peuvent se faire en septembre, janvier (au retour des vacances de Noël) et au printemps (au retour des vacances de Pâques). A compter du mois de mars, les parents doivent se présenter à la mairie avec le livret de famille. Une fois que l'inscription en mairie est faite, ils doivent venir à l'école pour l'admission avec le carnet de santé de l'enfant, le livret de famille et l'attestation d'inscription donnée par la mairie.



Le bureau de l'APE travaille de concert avec l'équipe enseignante afin que les

enfants bénéficient de beaux projets : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Contact : ape.ecole.stmamet@gmail.com

Composition du bureau : Carine Bailleul – présidente, Véronique Madignac-Hozjan – trésorière, Isabelle Gibert-Pacault – secrétaire, Sandy Estival, Amélie Gaillac, Amélie Benech – membres.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

A N D R É R O Q U I E R

2018 s'achève, la médiathèque a continué son chemin tout en poursuivant ses activités habituelles. C'est un lieu où les adhérents aiment à se retrouver pour consulter des livres, des revues mais aussi des CD, DVD, jeux et bien sûr les emprunter.

Parcourir les expositions :

- en novembre nous avons pu nous initier à divers jeux à travers « Les jeux de société »
- en décembre nous recevons une expo prêtée par la ferme pédagogique de Daudé, dans le cadre de la journée du handicap.
- en janvier sera celle de « Jour(s) de danse » avec l'expo « Danse...et vous ! » en collaboration avec le Conseil Départemental.
- en février, exposition souvenir de 14-18 à laquelle chacun est invité à prêter les documents et objets personnels rappelant la 1ère guerre mondiale

Aller au spectacle :

- avec le festival « Par monts et par mots » (qui ne sera pas programmé pour 2019) et la Compagnie des Damoiselles pour leur lecture d'une correspondance qui a lieu dans le jardin de la médiathèque.

- avec « le mois du doc » qui avait pour thème « L'éducation en question » nous avons reçu les réalisateurs, Jean-Pierre Pozzi et Pierre Barouquier, du film « Ce n'est qu'un début ».

Ecouter un conte, des histoires

Nos conteuses bénévoles, quant à elles, sont toujours présentes pour faire apprécier aux plus jeunes les belles histoires et les merveilleux contes. Elles officient à toutes les vacances scolaires, le vendredi soir pour les enfants de 7 à 12 ans et le samedi matin pour les 3 à 7 ans.



Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h – 18h
Samedi : 9h – 13h

CLUB DE L'ESPOIR ■■■■

Le Club de l'espoir de ST MAMET a démarré l'année 2018 par l'assemblée générale, la dégustation des galettes et une après-midi crêpes.

Au programme des sorties mensuelles : restaurant, visite de musées, balade fluviale sur le Lot avec déjeuner sur le bateau nous ont permis de "prendre l'air".

Autres animations : atelier cuisine de 4 jours, conférence sur l'équilibre alimentaire des séniors, après-midi chansons françaises

avec Jean Jacques Reygnier, participation à la foire aux pommes et le repas de Noël pour clôturer l'année.

Ne pas oublier que nous apprenons à jouer au bridge avis aux amateurs...



LES SAPEURS-POMPIERS ■■■■

Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte Barbe en présence des élus de la commune, du secteur d'intervention, des représentants du département, des centres de secours voisins ainsi que de la gendarmerie.

Du 1^{er} décembre 2016 au 30 décembre 2017, les pompiers ont effectué 277 interventions qui se répartissent ainsi:

- 239 départs pour l'ambulance
- 37 départs pour feux.

Entre les cessations d'activité et les départs à la retraite de différents agents cumulés à la difficulté de recrutement, l'effectif a atteint un seuil critique. En effet,

alors qu'il faudrait que nous soyons 30, nous ne sommes que 20 ; ce qui explique les difficultés de couverture de secteur en semaine.

Un recrutement d'envie de personnes motivées est nécessaire pour qu'il y ait une continuité de l'engagement. L'appel est donc lancé...

Je profite du bulletin municipal pour remercier les saint-mamétois pour l'accueil qui nous est réservé lors du passage des calendriers...

Le chef du centre de secours, Didier Prat.



C O L L È G E

J E A N D A U Z I É

RENTREE 2018 - 2019 :

3 classes de 6^{ème} - 3 classes de 5^{ème} - 3 classes de 4^{ème} -
2 classes de 3^{ème}

Effectif : 247 élèves (+ 7%)

DNB : 90,5 % (dont 79 % avec mention)

Taux de passage en 2nde GT : 69 %

ACTIONS PÉDAGOGIQUES ENVISAGÉES : en lien avec les axes du projet d'établissement 2018-2021 et les programmes des cycles 3 et 4 :

- EPI 6^{ème} : à la découverte de mon territoire - maths, lettres, EPS, sciences, Arts... Puech des Ouilhes 6^{ème}
- EPI 5^{èmes} : action solidaire « parcours du cœur » - maths, histoire-géographie, SVT, EPS
- EPI 4^{èmes} :
 - Risque Radon en Chataigneraie (conférence publique en cours d'organisation), sciences et maths
 - Langues vivantes : importance et influences dans notre quotidien
- EPI 3^{èmes} :
 - Créer une œuvre artistique langages des arts, du corps des sciences
 - Mon devoir de mémoire : les deux guerres (armistices du 11 novembre et du 8 mai) - voyage en Angleterre à Oxford en passant par la Normandie - carnet mémoriel - parcours citoyen
- Classes de 4^{ème} : DOSE le son théâtre Aurillac : concert pédagogique et prévention des risques auditifs
 - Théâtre : maîtrise de la langue française et des langues vivantes à l'oral :
 - 6^{ème} : « les mots dans l'dico » : travail sur le risque
 - Spectacle Molière avec la troupe Ceux de Brocéliande en janvier 2019
 - 5^{èmes} & 4^{èmes} : Ma langue au chat : spectacle en anglais en mai 2019

Devoirs faits : une à deux heures par classe avec un binôme professeur et vie scolaire

Vie scolaire : une AED référent, par niveau et pour les internes, suit les élèves de son niveau en étude et devoirs faits, ce qui renforce les liens entre professeurs et vie scolaire, et permet un suivi plus fin de l'élève.

Les sorties pédagogiques sont rendues possibles grâce au soutien de la Maison des collégiens, l'APE du collège et la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Un merci sincère de la part des collégiens qui ont ainsi accès à une culture riche et polymorphe. Ils peuvent ainsi s'approprier des Parcours culturels, citoyen, santé et avenir sur les 4 années passées au collège.

MAISON DES COLLÉGIENS

BUREAU :

- Président : Mr Mounaud Nicolas
- Secrétaire : Mme Souquière Amandine
- Trésorière : Mme Morin Mathilde
- Membres : tous les élèves ayant adhéré à l'association.

PRÉSENTATION :

Association rattachée au collège Jean DAUZIE, ayant pour but d'améliorer la vie des élèves au collège : achat de matériel, de jeux, aménagement du foyer, subvention pour les voyages et sorties scolaires, ...

ACTIONS ENVISAGÉES EN 2018/2019 :

- **Octobre/Novembre** : vente de chocolats « Initiatives et Saveurs ».
- **Mars 2019 (date à confirmer)** : concours de belote à 20h30 dans la salle polyvalente.
- **Avril 2019** : photos de classe.
- **Mai ou juin 2019 (à confirmer)** : concours de pétanque à 14h au stade de Boisset.

ACTIONS CULTURELLES ET PÉDAGOGIQUES :

- Participation au financement du voyage en Angleterre des élèves de 3^{ème} du 11 au 15 mars 2019.
- Financement du théâtre au collège pour les 6^{èmes} - « Le Médecin malgré lui » de MOLIERE.
- Financement du théâtre en Anglais au collège pour les 5^{èmes} et 4^{èmes}.
- Participation au séjour activités sportives et culturelles à Puech des Ouilhes de 3 jours en juin pour les 6^{èmes}.
- Soirée fin d'année pour les internes : - Laser game et repas au bowling.
- Visite du Jardin Conté à La Ségalassière.

CONTACT :

mdcdauzie@outlook.fr

ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Familles Rurales ■■■ entre Cère et Rance



C'EST L'ACCUEIL DE LOISIRS 3/17 ANS : TEMPS D'ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

L'accueil de loisirs est ouvert comme chaque année une semaine aux vacances d'hiver, de printemps et d'automne, 6 semaines l'été et les mercredis de 12h30 à 18h avec des thèmes différents et variés qui enchantent les enfants. Sur l'année nous avons également fait de très belles sorties comme le zoo de Gramat, le Lac de Tronquière, le festival de théâtre de rue pour enfants à Laissac, Vulcania, la Saule...

Nous organisons des camps pour toutes les tranches d'âge : séjour à la neige à Saint-Urcize avec pratique du ski alpin, séjour poney, séjour au lac de Pareloup avec des activités nautiques, séjour de

survie et 2 jours au Futuroscope pendant vacances d'automne.

C'EST LES MERCREDIS ET LES TAP : TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les mercredis, nous prenons en charge les enfants à la sortie de l'école, nous déjeunons au restaurant à l'Auberge Occitane. Le mercredi est un temps organisé différemment, les enfants font leurs devoirs en début d'après-midi, puis nous proposons une ou plusieurs activités au sein de l'accueil de loisirs. Ils ont aussi la possibilité de pratiquer une autre activité périscolaire pendant l'accueil du mercredi. Soit le personnel du centre de loisirs les accompagne sur les lieux des autres activités, soit les intervenants extérieurs viennent les chercher, certaines activités ont lieu à la maison de la jeunesse. Une fois leur activité terminée, les enfants peuvent rejoindre l'accueil de loisirs.

Les TAP ont lieu le jeudi et vendredi de 15h30 à 17h après l'école. Cette année nous comptons 121 enfants inscrits. De nombreuses activités sont proposées (rollers, expression corporelle,

théâtre, bricolage, sport ...) ainsi que des projets d'animations tels que l'organisation de la fête du printemps et le spectacle de fin d'année qui permet de clôturer l'année et de partager un moment de convivialité entre les enfants, les familles, les bénévoles de l'association, l'équipe d'animation et tous les spectateurs, venus très nombreux pour assister au Mamet «TAP'BARET HALL», le vendredi 21 décembre.

MAIS C'EST AUSSI L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Dans le cadre de la convention signée entre la CAF du Cantal et l'association Familles Rurales Entre Cère et Rance depuis 2014 et renouvelée jusqu'en 2020, nous poursuivons nos actions avec comme objectifs :

- Faire connaître l'association Familles Rurales, diversifier nos activités, partager les valeurs du mouvement (participation, solidarité, échanges et intergénérationnel)
- Développer une démarche incitative d'engagement personnel et de promotion du bénévolat et permettre à chacun de pouvoir œuvrer au service d'un projet collectif.





- Élargir l'offre d'activités et ainsi répondre aux attentes du public encore trop peu concerné par l'action de l'association (aînés, hommes, familles sans enfants).
- Faire se rencontrer les habitants du territoire autour de mêmes centres d'intérêt.
- Soutenir les familles dans leur fonction parentale.
- Favoriser l'ouverture sur l'extérieur, la découverte, le développement et l'éveil culturel.
- Faire connaître et respecter notre environnement.



NOS ATELIERS

L'atelier de loisirs créatifs tous les lundis de 20h30 à 22h30 à la Maison de la Jeunesse : Basé sur le principe de l'échange de savoirs, environ 14 personnes se réunissent afin d'échanger différentes techniques de bricolage, de peinture, de décoration.... Elles réalisent ensemble leur planning d'activités et font appel à des intervenants afin d'enrichir leurs connaissances et leurs pratiques.



Les ateliers danse (5-12 ans) et multi-sports (3-5 ans) : l'association travaille depuis 2 ans avec Norine Leclerc, professeur de danse en formation à la Manufacture à Aurillac pour les ateliers de danse. Marylène Frontil animatrice et adjointe à la direction de l'accueil de loisirs encadre l'atelier multi-sports.

Nous sommes à l'étude pour des cours adultes, si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître.

NOS ANIMATIONS DURANT L'ANNÉE 2018 :

Dimanche 1 avril : Chasse aux œufs à Marcolès de 10h à 12 h. Le 27 avril : Assemblée générale, venez nous rejoindre en 2019 afin de nous proposer vos idées ! Le 4 mai : Café-parents sur le thème du numérique à l'Auberge occitane. Le 16 juin : Gala des ateliers danse et multi-sports qui a remporté un très grand succès. Les 21 et 22 Juillet : Puy du Fou : Séjour très agréable sous le soleil et une très bonne ambiance familiale, merci encore aux participants.

Contacts :

Présidente : Marie-Christine CAVROIS
 Directrice Accueil de loisirs : Sandrine ANSELME
 Tél. : 04 71 64 81 09
 Mail : cereetrance.famillesrurales@laposte.net
 Facebook : Familles Rurales Entre Cère et Rance



ASSOCIATION DU JUMELAGE SAINT-MAMET-LA SALVETAT-PUGNAC ■■■■

Voilà déjà 20 ans que les communes de Saint-Mamet-La-Salvetat et de Pugnac ont décidé de se jumeler pour allier le fromage au vin. Cet anniversaire a été fêté dignement au cours de deux rencontres.

Le week-end des 08, 09, 10 juin à Saint-Mamet-La-Salvetat :



Le vendredi soir les festivités ont débuté par un concert à l'église avec les « Cabrettes et Accordéons des burons de Pailherols » apprécié de tous. Un lâcher de lanternes et une collation ont agrémenté la fin de la soirée.



Le samedi matin, deux dirigeants de la société Shéma ont fait visiter la microcentrale électrique de Palisse. Un soleil magnifique nous a permis de pique-niquer au St Laurent. L'après-midi a été consacré à la visite de l'exploitation Calmejane-Puech avec leur robot de traite, puis celle de la nouvelle école primaire et maternelle. La soirée s'est terminée dans la salle du Club de l'Espoir par un repas dansant animé par l'accordéoniste Claude Meallet.

Le dimanche matin a eu lieu la commémoration officielle de cet anniversaire avec dépôt de gerbe, messe, discours, vin d'honneur, échange de cadeaux autour de la fontaine. Le week-end s'est terminé par un repas très convivial à l'Auberge Occitane.

Le week-end des 12, 13, 14 octobre à Pugnac :

Dès le vendredi soir, nous sommes invités à la salle des fêtes pour un Cabaret de Familles avec des textes, chansons, anecdotes, et musiques de tous horizons.



Le samedi matin nous avons rendez-vous à Blaye, pour la découverte du « Château Marquis de Vauban », ses chais, ses caves et la visite en petit train de la Citadelle, sous un soleil radieux. Le repas de midi au château nous a permis de déguster plusieurs vins. L'après-midi, à Pugnac, nous avons découvert le court de tennis couvert et la nouvelle médiathèque. Après le repas du soir, nous avons écouté la chorale du « Chœur d'Estuaire » et son joyeux répertoire.

Le dimanche matin, les cérémonies officielles avec messe, dépôt d'une gerbe, discours des maires, échanges de cadeaux, plantation d'un châtaignier, apéritif ont été joyeusement accompagnées par « l'Harmonie des Hauts de Gironde ». Le repas de midi dans les familles a permis de se séparer dans la bonne humeur.



ADMR DE L'ENSEIGNE ■■■■

L'assemblée générale 2017 s'est tenue samedi 26 mai 2018 dans la salle des mariages de Vitrac, où nous avons été accueillis par Marie-Paule Bouquier, maire de la commune. Étaient présents Dominique Beaudrey et Cédric Faure, conseillers départementaux, Christian Montin maire de Marcolès et vice-président de la Communauté de Communes de la Chataigneraie Cantalienne, Eric Février maire de Saint-Mamet-La Salvetat, Roger Roques vice-président de la Fédération ADMR et également président de l'ADMR du Ségala, accompagné de Pierre Fournier directeur de la fédération, ainsi que des représentants des autres communes et d'associations ADMR et UDAF.

Gabrielle Montin, vice-présidente a détaillé l'activité de l'année : il a été réalisé, tous services confondus, 22 225 heures auprès de 193 familles ce qui représente pour notre commune 7 940 heures dans 61 familles pour le service prestataire et 1 136 heures dans 12 familles pour le service mandataire.



Pierrette Verdier, trésorière, a détaillé les bilans financiers : le service aide à domicile est excédentaire de 11 574,54 € et la vie associative présente aussi un solde positif de 5 656,53 € ce qui fait un total de 17 231,07 € dont 10 570 € restent affectés à l'association.

Marie-Françoise Soubiron, présidente, fait remarquer que l'activité est une nouvelle fois en baisse, mais une bonne gestion des heures et des kilomètres nous a permis de dégager un solde positif. L'association a employé 30 personnes à temps partiel soit 15 ETP, dont 9 sur la commune ; nous avons eu 1 départ en retraite, 3 démissions et nous avons recruté 2 salariées. Le personnel a suivi plusieurs formations et des réunions avec les salariées ont eu lieu par petits groupes. La procédure concernant la démarche qualité se poursuit et une évaluation externe sera faite fin 2018.

Cette année était une année d'élections au sein du conseil d'administration, le résultat est le suivant 2ème collège (saliées) ont été élues Monique Raynaud et Isabelle Martin 1er collège (bénévoles) : ont été renouvelés : Josette Fel, Danielle Lacoste, Monique Lafon, Marie Mayonobe, Jeannette Caumel, Lucette Fleys et Gérard Soubiron. Annie Cantournet n'a pas souhaité se représenter, Madame Aymerial de Marcolès a été élue.



Marie-Antoinette Breuil, après 30 ans de dévouement au service de l'ADMR a définitivement fait valoir ses droits à la retraite ; une plante lui a été remise par Gérard Soubiron.

La fête annuelle des 3 et 4 mars 2018 a connu son succès habituel ; merci à notre public fidèle et chaleureux qui continue de nous soutenir au fil des années. Merci également à la municipalité de Vitrac qui met gratuitement sa salle à notre disposition.

Retenez bien les dates de la fête 2019 : les 2 et 3 mars à Vitrac.

LA TROUPE FEUILLETÉE ■■■■

Cette nouvelle association a été créée en janvier 2018. Elle se substitue à la troupe qui animait les soirées théâtrales de l'ADMR et du Hand mais qui n'était pas déclarée en tant qu'association loi 1901. Son but reste le même que précédemment, mais cela simplifie grandement les formalités avec la SACD et d'autres organismes

Présidente : Monique Lafon

Vice-président : Emmanuel Laporte

Secrétaire : Henri Hostains, adjointe : Isabelle Martin

Trésorière : Pierrette Verdier, adjoint Alexandre Thirez

L'association recherche des acteurs (ados et adultes) en vue d'étoffer la troupe pour les années à venir. Vous êtes intéressé?

Contactez M. Lafon au 06 31 67 63 57

GROUPAMA ■■■■

La caisse locale Saint-Mamet/Vitrac a tenu son Assemblée Générale avec du retard et nous nous en excusons auprès de nos sociétaires.

Le thème abordé: Les accidents de la vie courante.

Savez-vous que les accidents de la route tuent 3700 personnes par an et les accidents de la vie courante tuent 20 000 personnes par an en France.

Ces chiffres parlent, alors n'hésitez pas chers habitants sociétaires ou pas de pousser la porte de l'agence de St Mamet, Julie est prête à vous recevoir.



Elle se tient à votre disposition :

- le matin, du mardi au samedi de 9h à 12h.
- l'après midi sur rendez-vous.

Sandrine Gazal se tient également à votre disposition sur le marché agricole.

Votre conseillère : Julie Fumat

Conseillère Marché des Particuliers

1 bis Place de l'An 2000 - 15220 St Mamet La Salvetat

04 71 49 32 77 - 06 43 10 66 65 - julie.fumat@groupama-oc.fr

ASSOCIATION DES « MERCREDIS DES NEIGES » ■■■■



L'association propose des sorties de ski alpin à la station du Lioran les mercredis après-midi, pour les enfants du secteur de l'ancien canton de Saint-Mamet scolarisés dans les classes allant du CE2 jusqu'en 3^{ème}, niveau débutant à bon skieur.

Bien que le soleil n'ait pas

été généreux la saison dernière, la neige a été au rendez-vous et la cinquantaine d'enfants inscrits, encadrée par les bénévoles de l'association, a pu profiter des joies de la neige : découverte

du ski pour certains ou plaisir de la glisse pour les autres. L'association fournit les skis et bâtons. Les transports se font en bus, l'encadrement est assuré par des bénévoles. L'association est à la recherche d'encadrants supplémentaires disponibles occasionnellement pour pallier aux éventuelles absences.

La saison 2019 devrait démarrer le mercredi 9 janvier si les conditions de neige et météorologiques sont au rendez-vous !

Bureau de l'association :

Catherine Fialon - Présidente

Stéphane Poulet - Trésorier

Richard Fialon- Secrétaire

Renseignements : 07 82 23 17 82

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES CERE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE ■■■■



L'assemblée générale de l'association s'est tenue jeudi 8 novembre 2018 à Roannes-Saint-Mary, où nous avons été accueillis par Géraud Méral, maire,

accompagné de ses adjoints, Marie-France Moissinac, présidente de l'association et Albert Vinas président de l'UD15.

Etaient présents : M. Teyssedou maire de Parlan et président de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, M. Février maire de Saint-Mamet-La Salvetat, M. Montin maire de Marcolès, M. Lacarrière maire de Roumégoux, M. Combelle maire du Rouget-Pers, M. Paillet représentant le maire de Cayrols. Etaient excusés M. Hostains maire d'Omps, M.P. Bouquier maire de Vitrac, ainsi que C. Escassut et C. Quiers membres du CA ; l'EFS n'était pas représenté.

De nombreux donateurs étaient destinataires de récompenses (mais encore une fois ils étaient peu nombreux à avoir fait le déplacement) dont 4 au niveau 6 avec palme, 3 au niveau 5 or et 4 au niveau 4 argent. 128 autres diplômes concernaient les niveaux 3, 2 et 1. Deux donateurs étaient destinataires de diplômes de reconnaissance.

La présidente a dressé le bilan de l'année écoulée : 452 donateurs se sont présentés dans les 13 collectes dont 11 nouveaux et 422 poches ont été collectées.

En l'absence du trésorier, le bilan financier a été détaillé par P. Verdier. Il fait apparaître un excédent de 1 508,33 €, à tempérer cependant, car la subvention de



1 200 € de l'année 2017, versée tardivement est comptabilisée dans ce chiffre. L'excédent réel est donc de 308,33 €, la communauté de communes nous ayant augmenté la subvention de 100 € pour 2018.

Un buffet offert par la municipalité de Roannes-St Mary a clôturé la soirée.

En ce qui concerne Saint-Mamet, 3 collectes ont été organisées en 2018 ce qui nous a permis d'accueillir 89 donateurs soit 17 de moins que l'an dernier (pour celle de juillet, faite le jour du match de coupe du monde nous n'avons eu que 20 donateurs!!!!!!). Il faut, si nous voulons conserver les collectes sur la commune que nous ayons au moins 40 donateurs à chaque fois, c'est faisable !!! il y a plus de 200 donateurs inscrits.

Les dates à retenir pour 2019 sont : mardi 29 janvier, mardi 18 juin et vendredi 11 octobre.

Les bénévoles lancent encore une fois un appel aux jeunes parents, aux nouveaux arrivants, aux jeunes ayant atteint leur majorité et aux sportifs.

Un appel est également lancé aux bonnes volontés pour étoffer l'équipe et préparer l'avenir !!!

N'OUBLIEZ PAS 10,000 DONS SONT NECESSAIRES CHAQUE JOUR.



PATCH ET PETASSOU ■■■■

Le Club Patch et Pétassou existe depuis septembre 2010 et maintient son effectif avec 15 membres qui se retrouvent tous les jeudis de 14 h à 17 h autour de Michèle Van Lerberghe pour des moments de création dans une ambiance conviviale et très sympathique.

Les temps forts de cette année ont été une deuxième exposition du 3 au 5 novembre 2017, laquelle a eu un franc succès malgré les conditions climatiques ; et la réalisation d'une bannière pour fêter les 20 ans de l'association de jumelage Saint Mamet avec Pugnac.

Nous accueillons quiconque a les doigts qui le démangent même sans être un ou une experte en couture.

Bienvenue à Mme Thérèse qui nous a rejoint en janvier 2018 et Evelyne en sept 2018.



L'assemblée Générale s'est tenue le 27 septembre 2018. La cotisation est maintenue à 27 €.

Contact :

Michèle VAN LERBERGHE : 04 71 46 86 80

Colette GRIMAL : 04 71 64 78 25

Marie-Rose CAUMON : 06 33 81 25 82

ASSOCIATION « CULTURE ET LOISIRS » ■■■■

Les cours de gym ont repris depuis le début du mois de septembre et se déroulent à la salle polyvalente :

- les lundis de 20H15 à 21H15

- les mercredis de 20H15 à 21H15

Dans une ambiance conviviale et détendue, deux jeunes animateurs Jérôme et Maryle, nous proposent des exercices divers et sans cesse renouvelés : renforcement musculaire, step, relaxation, entraînement cardio-vasculaire... qui s'adaptent à tous les niveaux.

Comme chaque année, des moments conviviaux ont ponctué la saison : dégustation de la galette des rois, verre de l'amitié partagé à l'occasion du départ d'Estelle, notre animatrice du mercredi et le traditionnel pique-nique de fin d'année partagé après avoir relevé, dans la bonne humeur, quelques défis proposés par Jérôme.



Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec nous et à participer gratuitement à quelques séances.

Contacts : Sylvie Beyssac : 06 45 03 51 10

Prix de la cotisation : 65 euros par an

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE SAINT-MAMET-LA SALVETAT ■■■■



Les artisans et les commerçants de Saint-Mamet-la Salvetat remercient la clientèle qui leur est fidèle tout le long de l'année. Pour cela l'association organise une tombola de Noël qui se déroulera du 11 décembre au 23 décembre midi chez les commerçants et artisans participants.

Des paniers garnis et des bons d'achat sont à gagner, le tirage au sort aura lieu début janvier lors des vœux de Monsieur le Maire.

Tous les artisans et commerçants de Saint-Mamet-la Salvetat vous souhaitent une joyeuse et bonne année 2019.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE SAINT-MAMET-LA SALVETAT ■■■■

Saison de chasse 2018 / 2019

Assemblée générale de l'ACCA s'est déroulée le vendredi 01 juin 2018 à la Mairie de Saint-Mamet-La Salvetat, en présence de 30 participants chasseurs et propriétaires et de Joël Gauzins, représentant de la Mairie.

Bureau : renouvellements et modifications votés à l'unanimité :

- Laurent Mondor succède à Francis Montil au poste de président
- Pascal Delcausse succède à Jean-Luc Lafon au poste de trésorier
- Alexis Mondor devient garde de l'ACCA

Plan de chasse chevreuil : 40 attributions. Cette année, les morceaux de chevreuils seront distribués aux propriétaires et agriculteurs, une partie sera réservée à la tombola. Le reliquat sera mis en vente auprès des particuliers.

Lâcher de gibiers : 100 perdreaux et 400 faisans

L'ACCA remercie toutes celles et ceux qui participent activement à la bonne marche de l'association et qui contribuent à la réussite des manifestations ; ainsi que les propriétaires et agriculteurs qui nous permettent un libre accès à notre passion.



La municipalité ainsi que Christophe le cuisinier en chef remercient les chasseurs pour les 2 chevreuils offerts à la cantine et qui ont été servis aux enfants lors d'un repas.

Bonne saison de chasse

COMICE AGRICOLE ■■■■

Pour la deuxième année consécutive, le comice s'est déroulé sur deux journées. Le samedi 3 novembre nous avons organisé le concours départemental Limousin ainsi qu'une présentation en races Aubrac, Salers et Charolaise. Environ 80 animaux étaient présents et appartenant à une trentaine d'éleveurs. Le travail de sélection est toujours aussi remarquable. Le dimanche 4 novembre ont eu lieu les concours laitiers en races Prim'Hols-

tein, Montbéliarde et Brune des Alpes. Également 80 animaux venant de 25 élevages étaient réunis sous la halle de la Croix Blanche. Le niveau du concours était très relevé et les animaux étaient soigneusement préparés. La présence de nouveaux et jeunes participants a permis de dynamiser les deux journées.

Le président, Arnaud Calmejane

TERRE SAIN ■■■■

Après plusieurs années sans utilisation de produits phytosanitaires (herbicides, insecticides et fongicides), une formation des agents communaux, l'achat de matériels adaptés aux nouvelles pratiques de désherbage, la pose d'affiches sur les espaces verts et une sensibilisation faite à nos administrés sur les différents bulletins municipaux, notre commune s'est vue remettre en 2018 le label « Terre saine commune sans pesticides ».

Afin de lutter efficacement contre la pollution des ressources en eau, nous sommes tous concernés et chacun doit prendre conscience qu'il est impératif de changer ses habitudes et ses pratiques d'entretien dans la vie de tous les jours.



ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS COMITÉ DE SAINT-MAMET ■■■■



La commémoration du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a rassemblé une assistance nombreuse autour du monument aux morts : Les porte-drapeaux et représentants des anciens combattants des communes de l'ancien canton de Saint-Mamet étaient présents.

Les élèves des classes de 3^{ème} du collège ont travaillé autour de cet événement avec leurs professeurs d'histoire, Mr Demeinex et Mme Puech pour mettre en valeur le monument aux morts et lire à plusieurs voix des lettres de poilus, ainsi qu'un poème en anglais et français. Les élèves du CM2 de l'école ont également effectué un travail de mémoire avec leur enseignant Mr Mouradoff et ont exprimé les instants vécus par les poilus de la pre-



mière guerre mondiale à travers la lecture des lettres. Primaire et collégiens ont ensuite énuméré les 93 morts de Saint-Mamet-La Salvetat. Un temps de recueillement a permis d'exprimer notre reconnaissance à tous ces jeunes, morts pour la France.

Une conférence et une exposition se tiendront en début d'année à la médiathèque "André Roquier". Celles-ci permettront le partage du souvenir de cette période, à l'heure où plus aucun poilu ne peut transmettre la mémoire des instants vécus.



COMITÉ FNACA DE SAINT-MAMET-LA SALVETAT ■■■■

Le 19 mars de chaque année est une date qui s'impose à nous tous anciens d'AFN, date que nous avons choisie pour marquer douloureusement l'histoire de la guerre d'Algérie, et par extension, l'histoire de la V^{ème} république.

Nous nous devons avant tout de préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs de courage et de paix.

C'est pourquoi, nous aussi, avons accompagné à l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918 ce 11 novembre 2018, les cérémonies au monument aux morts de Saint-Mamet-La Salvetat.

C'est sur la commune d'Omps que nous nous sommes retrouvés le 18 mars 2018 ; après la cérémonie religieuse, une gerbe a été déposée au monument aux morts et à la stèle du 19 mars puis un hommage a été rendu sur la tombe de Marcel ISSERTE, enfant d'Omps tombé le 3 juin 1961 à 20 ans et 10 mois à Orléanville.

Chaque année nous déplorons la disparition de plusieurs camarades.

Soixante ans après, beaucoup nous ont quittés, nous les survivants, vivons des instants un peu nostalgiques, nous



qui avons vécu une partie de ces huit années qui ont profondément marqué la France, nous qui plus que jamais appelons de nos vœux à la réconciliation au rassemblement dans un message d'unité et de Paix.

COMITÉ D'ANIMATION DU COMPLEXE DE LA CROIX BLANCHE ■■■■

Lors de l'assemblée générale du 16 février 2018, le comité a fixé les activités pour l'année 2018 :

- Accueil d'une étape de la transhumance des moutons Espédaillac - Lot / Le Lioran - Cantal. Arrivée le 29 mai avec 3 jours d'accueil, de manifestations et de démonstrations en lien avec l'école de Saint-Mamet. Le 1er juin en soirée, au complexe de la Croix Blanche, un repas dansant animé par Ludovic Laroque.
- La foire aux pommes le 11 novembre par une après-midi automnale ; les visiteurs ont pu découvrir les produits locaux proposés par les exposants et goûter au jus de pommes, châtaignes grillées et pâtisseries. Cette année nous avons accueilli un nouvel exposant, un jeune coutelier qui vient de s'installer sur Saint-Mamet où il fabrique ses propres couteaux. Les enfants ont pu profiter de la structure gonflable mise à leur disposition. La tombola était dotée de nombreux lots : extracteur de jus, un joli couteau, un arbre fruitier, pommes etc.....

Des bénévoles sont les bienvenus dans notre association ; vous pouvez contacter Mme Martin Isabelle au 06 08 14 04 03



ASSOCIATION DES MARCHÉS DE PAYS DE SAINT-MAMET ■■■■



Cette année encore, nos Marchés de Pays ont connu un franc succès. Tous les vendredis, la Halle de la Croix Blanche était bien remplie d'habités et de touristes venus déguster nos produits régionaux et terminer la soirée dans l'ambiance musicale. Merci à nos producteurs et bénévoles sans qui ces soirées ne seraient pas possibles. A l'année prochaine

AMICALE CLASSE 66 ■■■■

Encore une année qui se termine et nous sommes toujours là avec autant d'enthousiasme. Cette année nous avons visité la Toscane qui est une magnifique région. La traditionnelle sortie d'une journée nous a fait découvrir le Puy-de-Dôme avec le petit train et ensuite Volvic. Le prochain rendez-vous sera le stockfish au mois de janvier 2019.



ASSOCIATION SANTIH YOGA ■■■■

Pour cette nouvelle année de pratique, l'association Santih Yoga propose sur la commune de Saint-Mamet-La Salvetat deux cours de YOGA :

- le mardi de 12h-13h15
- le jeudi de 18h45 -20h00

à la salle des Auvergnats, dans le bourg de Saint Mamet (sous l'église)



Cours ouvert à toutes et tous, quel que soit votre approche en Yoga, venez expérimenter et découvrir un temps de bien-être, de relâchement et de présence à vous-même. Venez découvrir durant 1h15 les bienfaits physiques, physiologiques et psychiques d'une pratique régulière de Yoga menée par Mme Issaulan Stéphanie, professeur de Yoga diplômée de l'IFY. Son enseignement, reçu du professeur-formateur Bernard Bouanchaud, lui-même élève

de la lignée du dernier maître yogi contemporain Krishnamacharya, vise à apaiser l'activité du corps physique et du corps mental afin d'accéder au repos et à la Paix de l'être tout entier. La pratique enseignée est constituée de postures douces ou plus toniques selon la période de l'année, et de techniques de respiration dites «pranayama» essentielles à la pratique.

Par ailleurs, Mme Issaulan propose des suivis individuels en yogathérapie, sur rendez-vous (06 37 38 31 68). Cette technique vise à donner à la personne une pratique de yoga adaptée à sa demande, voire à sa pathologie, afin de pratiquer quotidiennement et bénéficier de tous les effets du Yoga adapté, dit «viniyoga».

Activités de l'Association Santih Yoga :

- Pour cette année 2018, venue de la chanteuse tibétaine Drukmo Gyal, les 09 et 10 Février derniers pour deux jours d'enseignements des mantras de guérison, suivi d'un concert au théâtre Béliash le samedi soir, à guichet fermé.



- Drukmo GYAL nous a honoré de sa présence lors de sa tournée en France (<https://www.drukmogyal.com/>).



- Puis, une fois encore cette année, l'Association Santih Yoga a été très honorée de recevoir en résidence d'une semaine au village de Saint-Mamet les moines du kangtsène de N'gari. Leur venue a permis à nouveau la réalisation d'un mandala du Bouddha de la Sagesse, Manjushri.

Les moines sont également intervenus auprès des enfants de l'école du village, sur les classes de CP, CE et CM autour de la projection du film « Petit moine ». Ce dernier réalisé au monastère de Séra Djé, dans le Sud de l'Inde, où résident les moines, a permis de montrer aux enfants de notre région comment vivent les petits moines entrant au monastère ainsi que le déroulement de leur nouvelle vie « collective ».

En parallèle, deux moines ont animé un atelier « mandala » afin que les enfants de chaque classe découvrent la technique des mandalas de sable (poudre de marbre) et s'essayent à cette technique en écrivant son prénom. Enfin, leur séjour a vu la réalisation d'un repas tibétain, accompagné de la projection du film, pour un public venu nombreux partager ces instants de découverte. Leur séjour s'est ponctué par la dissolution du mandala, cérémonie toujours très intense et émouvante avec la dispersion des sables sacrés au Moulin du Vic.

L'association Santih Yoga tient ainsi à remercier chaleureusement le soutien de la Commune dans l'accueil de ces moines promouvant une autre culture, la Paix et la Compassion pour l'ensemble des citoyens et des êtres humains.

Merci à toutes et tous de vous être joint(e)s à cet événement.

ETOILE SPORTIVE DE SAINT-MAMET-LA SALVETAT ■ ■ ■ ■

L'étoile sportive St Mamet évolue cette saison 2018-2019 avec 2 équipes seniors.

Equipe 1 en D1 (Elite) entraînée par Sébastien Beffrieu avec l'appui de Laurent Bennet et Cédric Silva.

Equipe 2 en D4 entraînée et coachée par Marc Vermerie avec l'appui de Frédéric Fau et Christopher Laubie.

Actuellement, l'équipe 1 est toujours qualifiée en Coupe du Cantal et en championnat Est en milieu de tableau.

L'équipe 2 a perdu en coupe Barrès aux pénalités contre Loupiac et en ce qui concerne le championnat, elle est aussi en milieu de tableau.

Le club est représenté sur les terrains du Cantal par David Vermerie, arbitre du club.

Prochaines manifestations :

- 18 janvier 2019 : Concours de belote

- 15 juin 2019 : Repas du club ouvert à tous

Le club remercie les généreux donateurs lors du passage du calendrier du club et nous remercions nos différents partenaires et sponsors.

**L'Etoile Sportive de Saint Mamet
vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.**



SAINT MAMET HAND EN CHATAIGNERAIE CANTALIEUNE - SMHCC ■ ■ ■ ■

Le club compte à ce jour près de cent cinquante licenciés de 5 à 71 ans, 11 équipes qui évoluent en championnat régional, 3 équipes (-11 ans mixte) en championnat départemental et une 'volée' de débutants et mini-hand qui chaque mois participent à une journée départementale organisée par les différents clubs du Cantal sous l'égide du Comité Départemental.

Au mois de juin 2018, lors de l'assemblée générale, Henri Hostains créateur du club en 1995 et Président depuis, a laissé la place à Thierry PRADINES qui était trésorier depuis plusieurs années.

Le nouveau Président veut assurer la pérennité du club et mettra tout en œuvre pour atteindre ses objectifs.

En un premier temps :

- maintenir les effectifs en nombre voire les augmenter
- maintenir le niveau pré-national régional pour les seniors filles et au moins le niveau excellence régional pour les seniors garçons
- continuer la formation des tout jeunes (mini-hand, débutants, -11 ans)
- former des jeunes à partir de 12 ans et des adultes à l'arbitrage et à la technique handballistique
- former des parents ou amis pour encadrer et assurer la logistique des équipes à domicile et en déplacement ; pour cela le club a besoin de beaucoup de bénévoles
 - garder l'esprit de famille qui prévaut au sein du club

Depuis 2006, les 18F évoluaient en championnat de France. En 2013 elles ont disputé les 8^{ème} de finale du plus haut niveau contre Mérignac et les 1/4 de finale



contre Nantes qu'elles ont perdu. Le SMH (St Mamet Hand) organisait la compétition. En 2014, c'est à Nantes qu'elles ont disputé les mêmes 8^{èmes} de finale et le match de classement. Cette saison, le bureau a décidé, compte tenu des exigences des instances supérieures pratiquement impossibles à satisfaire par les petits clubs, de ne pas engager d'équipe à ce niveau. Les 18F jouent en championnat excellence AURA. Reste quand même en point de mire la remontée, pour les 18F en championnat de France et pour les SF en N3.

Quant aux garçons, ils ne sont pas oubliés. Bien que le nombre de licenciés masculins, à partir de 13 ans, diminue légèrement cette année, le club continuera d'accompagner et de former les équipes jeunes (-13G, -15G) afin de réintégrer la pré-nationale régionale masculine.

Le Président, Thierry Pradines



CÈRE ET RANCE TENNIS-CLUB ■■■■



Sur la saison 2017/2018, le Cère et Rance Tennis Club reste toujours dynamique avec près de 75 licenciés dont 35 jeunes à l'école de tennis. Compte-tenu des infrastructures très limitées à notre disposition durant l'hiver il ne nous est pas possible d'accueillir

beaucoup plus de jeunes à l'école de tennis, nous continuons donc à espérer à la réalisation de l'extension du gymnase !

La saison a été marquée par la présence de 4 équipes dans les championnats Séniors avec un titre de championne du Cantal pour l'équipe 2 Féminines emmenée par sa capitaine Isabelle Gibert Pacault et une 3^{ème} place pour l'équipe 1 en pré-régionale. Pour les hommes, une 3^{ème} place pour l'équipe 1 et une 2^{ème} place pour l'équipe 2. De même en championnat vétérans, les féminines finissent 2^{ème} et les hommes sont champions du Cantal +45 ans avec leur capitaine André Guillerand. Chez les plus jeunes, notons les performances d'Axel Leduc en individuel et des 8-10 ans en équipe.

L'événement majeur de cette saison aura bien sûr été la réfection des deux terrains de Saint-Mamet (ainsi que celui du Rouget) avec la mise en place d'un revêtement novateur



de terre battue artificielle. Le succès de ce projet que nous avons porté auprès des municipalités a été immédiat, avec une augmentation de 20 % du nombre de joueuses et joueurs à notre tournoi open de Juillet.

Les dirigeants, les joueuses et joueurs de club remercient très sincèrement les municipalités (ainsi que la Communauté de Communes et le Conseil Départemental) pour la réalisation de cet investissement qui redynamise considérablement la pratique du tennis sur notre secteur.

Projets de la saison 2018/2019 :

Championnat par équipe sénior et vétéran

Tournoi Open du 06 au 20 juillet 2019

Tournoi TMC femme et vétéran

Plateaux jeunes

Journée double mixte

Fête du tennis avec la FFT.

Le Cère et Rance Tennis Club est à votre écoute sur :
Facebook

Tél. : 07 86 52 09 53

Mail : cereetrancetennisclub@gmail.com

Pour la pratique du tennis en loisir ou en compétition à tous les âges !!!

Sportivement, Sandrine Lamy et Nicolas Guillon

COURTS DE TENNIS TERRE BATTUE ARTIFICIELLE

Début juin, les 2 courts de tennis dont les dalles avaient joué, ont été refaits. Le choix d'un nouveau type de surface, la terre battue artificielle a été retenu par le Club et la municipalité. Cette surface, qui est une moquette recouverte d'une couche de brique pilée, comme les terrains en terre battue a l'avantage d'être souple et d'absorber l'eau pour



pouvoir jouer quelques minutes après une averse. Même si l'entretien quotidien est un peu contraignant (balayage et arrosage), le confort de jeu et la possibilité de jouer presque par tous les temps (hiver compris) ont déjà ravi les adhérents du club. Dès le tournoi d'été de nouvelles recrues ont pu tester et apprécier ces qualités. La même opération ayant eu lieu au Rouget-Pers, le club dispose maintenant de 3 courts extérieurs identiques, un atout pour les matchs par équipes et pour les tournois.

Ces 3 terrains ont été inaugurés le 25 août dernier, en présence de Bruno Faure, Président du Conseil Départemental de Dominique Beaudrey, conseillère départementale, de Michel Teyssedou, Président de notre Communauté de Communes, des élus de nos 2 communes et de nombreux membres du Cère et Rance Tennis Club. Une subvention du département de 12.500 euros au titre du Contrat de Territoire, accompagnée d'une aide de 2.500 euros de la Communauté de Communes ont permis de boucler la dépense totale de 46.542 euros HT. Le Club doit lui aussi apporté une participation financière.

SMARC ■■■■



En 2018, la poignée de bénévoles et passionnés du Saint Mamet Auto Radio Commandée (SMARC) a poursuivi la construction des infrastructures nécessaires à la pratique du modélisme automobile tout terrain.



La météo particulièrement pluvieuse de l'hiver et du printemps nous a fait prendre pas mal de retard sur le planning, mais désormais chacun peut voir en haut du paddock du motocross que le projet est bien sorti de terre.

Terrassement, clôture du site, construction du podium de pilotage en bois, implantation du circuit...les chantiers ne manquent pas !

Tous les travaux réalisés jusque-là ont été possibles grâce au travail des bénévoles bien sûr, mais aussi grâce au soutien des dirigeants du Moto-club, des entreprises locales et de la Commune. Nous les remercions tous bien sincèrement.

Sur le plan sportif, deux membres du SMARC, Kévin et Mathieu, ont participé à deux courses de ligue. L'apprentissage de la compétition se poursuit pour ces deux pilotes qui finissent en milieu de peloton, manquant de peu à chaque fois la qualification pour la finale et le Top 10.

En outre, pour faire découvrir le modélisme au plus grand nombre, le SMARC a organisé deux démonstrations : la première à Senilhes, et la deuxième en août à St Mamet dans le cadre de la fête patronale (merci au Comité des Fêtes pour leur confiance !).

Lors de ces deux présentations, des dizaines de spectateurs se sont massés autour des circuits improvisés pour admirer le spectacle fourni et nous questionner sur nos buggys.

Pour 2019, l'objectif principal du SMARC reste bien sûr la finition du podium de pilotage et la mise en place du circuit permanent pour permettre à tous les passionnés du secteur de venir piloter dans de bonnes conditions en loisir ou en compétition.



Plusieurs manifestations sont d'ores et déjà programmées pour 2019 : présence au GP de Montpellier (plus grande course d'Europe), diverses démonstrations dans le secteur, et journée d'inauguration officielle du circuit (avec nous l'espérons des pilotes de notoriété).



Le SMARC vous invite à le suivre sur Facebook ou à le contacter pour tout renseignement par mail (smarc15220@gmail.com) ou par téléphone au 06 87 14 84 41.

Bureau :

Président : Jean-Louis LUPIANEZ

Secrétaire : Kévin BROCH

Trésorier : Mathieu GIBERT

Membres : Samuel, Théo, Lucas, Christian, Sébastien, Anthony...et vous ?

TRIAL CLUB SAINT-MAMET ■■■■



La 5^{ème} édition des 3 jours du Cantal aura lieu les 10, 11 et 12 mai 2019. Au programme 250 kms de sentiers et 55 zones en châtaigneraie cantalienne. Le point



phare de cette édition sera le show indoor à Saint-Mamet-La Salvetat le samedi 12 mai à 21 h en présence des meilleurs pilotes internationaux. Pour plus de renseignements contacter Cédric Calmejane au 06 30 09 66 71

COMITÉ DES FÊTES ■■■■



Le comité des fêtes œuvre pour organiser des manifestations pour l'animation de notre village et divertir tous ses habitants. Lors de l'assemblée générale du 12 octobre 2018, un nouveau bureau a été élu.

Composition du bureau :

Président : Jean-Nicolas Souchaire
Vice-président : François Belaubre
Secrétaire : Christopher Laubie
Secrétaire adjoint : Anthony Hernandez
Trésorière : Aurore Sabatier
Trésorière adjointe : Amélie Gaillac
...et ses membres actifs et dynamiques.

Je profite du bulletin municipal pour remercier l'ensemble des habitants de la commune pour l'accueil réservé lors de la distribution des programmes de la fête, les partenaires privés et la municipalité pour leur soutien.

Toutes les nouvelles idées et les bonnes volontés sont les bienvenues !

Dates à retenir :

- 23 décembre 2018 : Fête de Noël
- 23 février 2019 : Bal
- 30 mars 2019 : Loto gourmand
- 18 mai 2019 : Bal de printemps
- 22 juin 2019 : Fête de l'été
- 10, 11, 12 août 2019 : Fête de la Saint-Laurent



Le Président, Jean-Nicolas Souchaire

TEAM PB RACING ■■■■



La saison 2018 aura été très enrichissante pour le Team PB Racing, aussi bien sur le plan sportif, que humain. Cette saison, nous avons eu l'occasion de participer à l'intégralité du championnat départemental Ufolep organisé par le moto club des volcans, avec à la clef des résultats encourageants. Noa Puech finit sur la 3^{ème} marche du podium en catégorie 85cc, podium également pour Dorian Bousquet 3^{ème} en catégorie 125cc. Gabriel Bouysset finit 4^{ème} pour sa première participation en catégorie Quad et Jonathan Guette finit 50^{ème} en catégorie Open sur 80 pilotes engagés cette année. Le Team va encore s'agrandir en 2019, avec l'arrivée de 3 pilotes : Noa et Enzo Rampon ainsi que Hugo Chevallier feront partie de l'aventure, et pourront bénéficier de la structure afin de progresser dans les meilleures conditions possibles. Le Team tient à remercier l'ensemble des partenaires qui nous ont aidés tout au long de cette année.

Le Président, David Bousquet





SAINT-MAMET RUGBY ■ ■ ■ ■

Suite aux nouvelles régions, les clubs de rugby du Cantal ont été obligés de changer de comité sauf Maurs. Saint-Mamet-Rugby a rejoint l'ancien comité d'Auvergne devenu ligue AURA (Auvergne Rhône Alpes).

Saint-Mamet-Rugby se trouve dans la poule 1 avec les équipes suivantes ; Malintrat-Limagne, Stade Clermontois, Saint-Genès Champenelle, Courpière et Massiac. Toutes ces équipes se situent autour de Clermont-Ferrand, ce qui implique des déplacements plus loin par rapport aux autres années avec le comité du Limousin, sauf Massiac où nous avons notre derby.

Pour la saison 2018-2019, nous comptons 26 joueurs seniors, 7 juniors et 5 cadets. Parmi les juniors, 3 intègrent

l'équipe senior. Ces 3 jeunes ont été formés à l'école de rugby du club et sont de Saint-Mamet. Il s'agit de : Axel Cardinaux, Dylan Delzangles et Jérémy Prat. Après avoir joué à Saint-Cernin, Pierre Picarrougne est revenu au club pour jouer avec les séniors.

Nous avons fait un rassemblement avec Maurs (ligue Occitanie) pour les juniors et les cadets.

Les années passent et le club a déjà 10 ans. Une fête sera organisée au printemps prochain.

Nous remercions vivement la Municipalité pour son soutien, également le Conseil Départemental, les bénévoles et le public.

Nous vous souhaitons des bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2019.



ECOLE DE RUGBY CERE ET RANCE ■ ■ ■ ■



L'école de rugby compte cette saison 47 licenciés de 5 à 14 ans répartis dans 5 catégories : - 6 ans, -8 ans, -10 ans, -12 ans et -14 ans.

Les petites catégories sont en attente avec l'Ecole de Rugby de Saint-Paul des Landes (des -6 aux -12). Les -14 sont en attente avec 3 autres écoles de rugby : Saint-Paul des Landes, Saint-Simon et le Stade Aurillacois (Entente AJLR).

Depuis sa création, elle s'efforce d'inculquer aux plus jeunes les valeurs du rugby. En 2017, notre Ecole de Rugby a obtenu la labellisation « Ecole de Rugby FFR ».

Tout au long d'une saison rugbystique, nous mettons tout en œuvre pour que nos licencié(e)s s'épanouissent dans ce sport. Ils sont encadrés par une vingtaine d'éducateurs, dirigeants et parents lors de différents tournois mais aussi des entraînements.

Des manifestations sont organisées tout au long de la saison (tombola, soirée de l'Automne, Soirée « Moule Frites » le 13 avril 2019, Journée des Copains...).

Chaque année, nous nous efforçons de faire participer nos jeunes joueurs(ses) à des tournois hors région :

Cette année encore, notre volonté a été de faire participer nos rugbymen et rugbywomen à un grand tournoi. Après le Var en 2017 (Tournoi des Îles d'Or à Hyères), en juin 2018 nous avons pris la destination de La Gironde à Pessac pour le Tournoi Générations Ovale organisé le week-end du 16 & 17 juin 2018. Des rencontres sportives, qui nous pensons, sont pour nos jeunes joueurs(ses) des rencontres inoubliables ! Cette année nous envisageons d'amener les enfants au Tournoi de Millau (Mai 2019).

La sécurité reste la principale préoccupation de l'Ecole de Rugby. Nous avons récemment reçu le Docteur Caumon Laurent - Chef du Pôle Médecine d'Urgence de l'Hôpital Henri Mondor. Il est venu présenter aux parents et éducateurs un protocole à mettre en œuvre en cas de commotion cérébrale pour les plus jeunes joueurs.



COMMERÇANTS - ARTISANS - SERVICES

DOMAINE	NOM	TEL
ALIMENTATION GÉNÉRALE PRESSE	Superette Proxi - M. et Mme Causse	04 71 49 28 27
ATELIERS ARTISANAUX	Moissinac Céline (poterie)	06 21 79 60 58
	Desmaretz Romain (ferronnerie)	06 19 96 12 91
AUTO-ECOLE	Elite - M. Gohier	06 66 41 10 71
BAR TABAC PRESSE	Bar du Centre - M. et Mme Teissières	04 71 64 70 24
BAR RESTAURANT	Auberge Occitane - SARL Bouniol - Gales - Canis	04 71 46 90 71
BAR RESTAURANT HÔTEL	Relais de la Chataigneraie - Souq Jean-Marc	04 71 47 41 22
BISCUITERIE ARTISANALE	Blancher Sébastien	06 49 41 10 28
BOUCHERIE CHARCUTERIE/TRAITEUR	Grimal David	04 71 64 76 93
BOUCHERIE CHARCUTERIE/TRAITEUR	SARL Dejou	04 71 64 78 63
BOULANGERIE PATISSERIE	Le Croissant Doré - M. Yannick Recobre	04 71 64 71 30
BROCANTE	Brocante du St Laurent	06 80 91 20 21
CHAUFFAGE PLOMBERIE...	MGénergie	06 27 62 02 81
COIFFURE	Anzo coiffure mixte	04 71 64 79 97
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTO	Ferret Luc - Dekra	04 71 49 33 33
COUTELIER	Ricard Pierre	06 59 11 90 62
COUVERTURE	Bertrand Daniel	09 81 91 39 90
	Laurent Didier	04 71 64 70 22
CRÉMERIE PRODUITS RÉGIONAUX	La Cave	04 71 64 74 85
ELECTRICITE	Hoorelbeck Reynald	04 71 64 81 33
ENTRETIEN ESPACES VERTS	Boudergue Frédéric	04 71 64 77 04
	Bertrand Patrick	04 71 64 70 13
ENTREPRISE MULTI SERVICES	Daumarez Jean-François	04 71 46 90 77
FERME AUBERGE / TRAITEUR	Lou Braisadou	04 71 64 74 27
GARAGE	Constant automobiles	04 71 46 92 25
INFIRMIÈRES	Cabinet Lhéritier	04 71 64 74 32
KINÉSITHÉRAPEUTE	Aurélia Chmelnlyk	04 71 64 78 00
MATÉRIEL AGRICOLE	Ets Monreysse	04 71 49 33 49
MACONNERIE	BATI 15	04 71 46 90 89
	SAS Labrousse	04 71 64 79 30
	Commerly Daniel	04 71 46 91 60
MÉDECINS	Cabinet médical	04 71 49 20 18
MENUISERIE	Lhéritier Daniel et Fils - DPM	04 71 64 71 51
OSTÉOPATHE	Auberger Maëlle	04 71 67 31 27
PAYSAGISTE	Tessaire Ludovic et Xavier (SarL Paysagistes des Volcans)	04 71 46 43 87
PEINTURE	Bertrand Gilles	04 71 48 93 42
	Lafarge Yves	04 71 48 47 74
	Picard François	04 71 64 78 26
	Picard Rachel	04 71 43 89 93
	Viars Philippe	04 71 64 76 79
PEINTURE DECO	SARL Pradayrol/Marty	06 09 46 20 18
PHARMACIE	Heinrich - Alquier	04 71 49 32 32
PLOMBERIE	Vieillescazes Claude	04 71 47 79 11
	Belaubre François	07 77 07 59 45
PLOMBERIE ET PETITS TRAVAUX	JGS Guette Jonathan	06 28 65 42 36
PSYCHOLOGUE	Guibout Laurence	06 07 38 18 77
TAXI - TRANSPORTS MEDICAUX ET PRIVES	Teissieres Christelle	06 37 42 70 01
TRAITEUR	SARL Bouniol Gales - Canis	04 71 46 90 71
	Lacaze Gérard	04 71 64 80 37
TRANSPORTS	Fages Nicolas	06 87 19 22 46
TRAVAUX AGRICOLES	SARL Fontanel	04 71 64 71 95
TRAVAUX FORESTIERS - COPEAUX	Vaurs Jacky	04 71 63 46 12
TRAVAUX PUBLICS	Entreprise Meallet	04 71 47 76 30
VÉTÉRINAIRES	Clinique Vétérinaire du St Laurent	04 71 64 71 45
VENTE AUX PARTICULIERS	Escargots du St Laurent	04 71 64 76 94
USINE	LFO (les Fromageries Occitanes)	04 71 46 81 50
SERVICES	Mairie	04 71 64 71 07
	Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne	04 71 49 33 30
	Ecole Publique	04 71 64 79 33
	Collège Jean Dauzié	04 71 49 33 50
	Médiathèque André Roquier	04 71 49 32 46
	Camping	04 71 64 75 21
	Gendarmerie	17 ou 04 71 64 70 01
	Pompiers	18 ou 112
	Crédit Agricole	04 71 46 10 82
	La Poste	04 71 49 68 00
	Centre des Finances Publiques	04 71 64 70 19
	Groupama	04 71 49 32 77
	Presbytère	04 71 64 70 41
	SAMU	15
	EDF dépannage	810 333 015

Toute l'équipe de la municipalité
de Saint-Mamet-La Salvetat vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année 2019

*Joyeux
Fêtes*

